FREDON OCCITANIE

CHARTE REGIONALE

Engagé pour le végétal

ANNEXE 2 : Délibération Type

ÉCOPHYTO JEVI | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Partenaires régionaux :

A

Collectivité …….

*(Logo de la collectivité à ajouter en **en-tête de la délibération**)*

Le Conseil Municipal/Communautaire de ……, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présence du Maire/Président ……

Présents : ……

Objet : Adhésion à la charte régionale **Engagé pour le végétal**

Monsieur/Madame le/la Maire/Président présente au Conseil Municipal/Communautaire, la charte régionale **Engagé pour le végétal** proposée par FREDON Occitanie :

- L'extension de la loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces publics, interdit désormais l'usage des produits phytosanitaires de synthèse à l'ensemble des espaces communaux. La charte Objectif Zéro Phyto évolue donc pour proposer de nouveaux engagements en faveur du végétal.
- Fruit de cette évolution, la nouvelle charte régionale **Engagé pour le végétal** propose désormais une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la végétalisation et les bonnes pratiques entourant la gestion du végétal.
- Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : santé humaine ; santé du végétal assurant sa pérennité ; accueil de la biodiversité ; perméabilité des sols ; rafraichissement urbain ; insertion paysagère…
- L'engagement de la collectivité dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à s'engager dans un plan d'actions progressif pour une gestion de l'espace public assurant la pérennité du végétal. Ce plan d'action sera accompagné d'actions de formation des agents et d'information des administrés.

Après délibération, le Conseil Municipal/Communautaire décide de s'engager en faveur du végétal, adopte le cahier des charges et sollicite l'adhésion de la collectivité à la charte régionale **Engagé pour le végétal** pour le niveau (*inscrire le niveau visé : 1, 2 ou 3) : ……*

Fait à le

Le/la Maire,

Le/la Présidente,